



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

vautours

Question écrite n° 88648

## Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur la prolifération des vautours dans certains secteurs de notre pays. Il désire connaître les mesures qu'il entend mettre en oeuvre, eu égard notamment à l'impact sur les exploitations agricoles.

## Texte de la réponse

La secrétaire d'État chargée de l'écologie a annoncé le 26 juillet 2010 devant le comité de massif des Pyrénées le lancement d'une stratégie de valorisation de la biodiversité pyrénéenne. Ce dispositif comprendra un programme d'actions spécifique destiné au vautour, élargi au niveau national en raison de l'aire de répartition de l'espèce sur notre territoire. Ce cadre semble en effet le plus adapté pour assurer la conservation de l'espèce, communiquer de manière appropriée sur sa présence, résoudre les cas où le vautour fauve est suspecté d'être à l'origine de dégâts sur les troupeaux et concilier les pratiques humaines avec la présence de l'espèce, en mettant en avant les bénéfices écologiques du vautour. Pour ce faire, le dispositif maintenant bien établi d'élaboration des plans nationaux d'actions (PNA) sera mis en oeuvre. Il accorde une place importante à la concertation avec les acteurs concernés et notamment les exploitants agricoles. Par ailleurs, le préfet des Pyrénées-Atlantiques a transmis le 1er juin 2010 un bilan des actions du comité interdépartemental de suivi du vautour fauve durant les trois dernières années de son fonctionnement. Ce bilan intègre l'ensemble des réflexions et des résultats obtenus depuis la mise en place de l'observatoire. La prochaine étape du calendrier sera, dans les prochaines semaines, le lancement de l'élaboration du plan « vautour fauve » et de son volet pyrénéen.

## Données clés

**Auteur :** [M. Francis Saint-Léger](#)

**Circonscription :** Lozère (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 88648

**Rubrique :** Animaux

**Ministère interrogé :** Écologie, énergie, développement durable et mer

**Ministère attributaire :** Écologie, énergie, développement durable et mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 septembre 2010, page 10149

**Réponse publiée le :** 23 novembre 2010, page 12766